



(I) RESULTATS BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Conformément à l'avis Euronext du 14 novembre 2022 (PAR_20221114_31248_EUR), la société ORAPI (la « Société »), rappelle que la période d'exercice des BSA ORAPI qui avait débuté le 22 décembre 2021 s'est terminée le 22 décembre 2022, à la clôture du marché (la « Période d'exercice »).

Sur la Période d'exercice, sur les 2 296 531 BSA en circulation, 44 415 BSA ont été exercés. Compte tenu de la parité d'exercice, prévoyant qu'un (1) BSA donnerait droit à la souscription d'une (1) action nouvelle, au prix de 5,20 € par action nouvelle, soit 1 € de valeur nominale et 4,20 € de prime d'émission par action nouvelle, 44 415 actions nouvelles ont été émises en contrepartie de l'exercice des bons et le prix de souscription des actions de la Société émises sur exercice des BSA (soit la somme globale de 230 958 euros) a été intégralement libéré, au moment de l'exercice des BSA en numéraire par versement des fonds sur le compte de la Société.

Au vu de ces éléments, le Directoire a constaté la réalisation de l'émission des 44 415 actions de un (1) euro de nominal résultant de l'exercice des 44 415 BSA correspondant à une augmentation de capital de 44 415 euros de nominal, assortie d'une prime d'émission globale de 186 543 €, portant le capital social à la somme de 6 643 534 €.

Les 44 415 actions émises représentent respectivement 0,67% du capital et 0,48% des droits de vote.

Dès leur émission, les actions nouvelles ont été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et ont été immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société (même ligne de cotation et même code ISIN: FR0000075392).

(II) LEVEE DE L'OPTION D'ACHAT DES ORA2

Le 29 juillet 2020, ORAPI a procédé à l'émission de 3.195.519 obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros, remboursables en actions nouvelles ORAPI pour un montant nominal total de 16.616.700 €, intégralement détenues à ce

jour par (i) Kartesia Credit FFS – KCO IV Sub-Fund et (ii) Kartesia Credit FFS – KCO V Sub-Fund 2, (les ORA2).

Compte tenu du remboursement intégral par ORAPI des ORA 1 (4.423.076 obligations remboursables en actions émises la Société le 29 juillet 2020 pour un montant en principal de 22.999.995,20 d'euros) intervenu en janvier et avril 2021, Kartesia, a consenti à LA FINANCIERE MG3F ou son substitué une option d'achat portant sur une quote-part des ORA2, exerçable pendant douze mois à compter du remboursement intégral des OSNM et pour un prix d'acquisition égal à la valeur nominale des ORA 2 rachetées (augmenté des intérêts courus).

En raison, de l'amortissement anticipé volontaire total des OSNM, LA FINANCIERE MG3F ou son substitué pouvait procéder à l'exercice de son option, pendant douze mois à compter du 22 décembre 2021, soit jusqu'au 22 décembre 2022.

En date du 20 décembre 2022, LA FINANCIERE MG3F, substituée par la société GC CONSULT a notifié son intention de lever l'option consentie et de racheter les 2.242.763 ORA2 sous promesse.

En date du 2 janvier 2023, la société GC CONSULT a procédé au règlement du prix de cession des 2.242.763 ORA2 entre les mains des fonds Kartesia pour une somme globale de 11.662.367 euros.

Les conditions de l'émission et les caractéristiques des ORA 2 et les tableaux d'incidence figurent dans le prospectus visé par l'AMF consultable sur le site de la société (rubrique Finances/Information règlementée/Notes d'opération).

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques d'hygiène et de maintenance. ORAPI est le leader français de l'Hygiène Professionnelle

ORAPI est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392

Code Reuters : [ORPF.PA](#) Code Bloomberg : ORAP.FP

ORAPI est éligible au PEA – PME

Contacts :



ORAPI[®]
CLEAN & PROTECT TOGETHER

**Directrice Administrative et
Financière**

Annelise Rousset
+33 (0)4 74 40 20 82

annelise.rousset@orapi.com



Communication

Financière Valentine Boivin

+33 (0)1 75 77 54 65

orapi@aelium.fr